



## Consignes de tri



## Ramassage des sacs de déchets ménagers

### Collecte du matin :

Sortir les sacs la veille de la collecte, après 20h

### Collecte du soir :

Sortir les sacs le soir de la collecte, pour 19h00.

**Les sacs de déchets sortis un autre jour ou les dépôts « sauvages » sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€.**

Les agents du Sirtom sont habilités à vérifier le contenu de vos sacs. Ils peuvent refuser de ramasser les déchets recyclables mal triés ou les sacs d'ordures ménagères contenant des déchets recyclables (notamment des emballages en verre qui doivent être apportés au conteneur). En cas de refus de collecte, il vous revient de récupérer vos sacs et de les mettre en conformité. **En aucun cas les sacs ne devront rester sur la voie publique.**

Les déchets doivent être présentés sur la voie publique soit en bacs aux normes (NF840) qui peuvent être soulevés par le lève-conteneur, soit en sacs de moins de 12kg.

Rien ne doit gêner le passage des bennes (véhicule en stationnement, branchages, haies)



**La collecte est maintenue les jours fériés** dans les conditions habituelles, **exceptés les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.**

A la suite de ces trois jours fériés uniquement, les collectes de la semaine sont décalées d'une journée.

**La veille de ces trois jours fériés, les collectes du soir débutent à 17h00 au lieu de 19h00.**



### **Période estivale : Du 15 juin au 25 août**

Durant cette période, **les collectes du matin commencent 1 heure plus tôt, départ 5h au lieu de 6h.**



### **Plus de sacs jaunes ?**

Vous n'avez plus de sacs de tri, vous pouvez vous en procurer :

**Au SIRTOM, 14 rue Guillaume Le Conquérant à Messei**

**A la mairie de votre commune**

**LG Cordonnerie, 11 avenue de Verdun à Condé sur Noireau**

**Association AIFR, 10 rue Nationale à Flers**

**Carrefour city, 16 rue du 6 juin à Flers**

Vous avez un doute, une question ? Pour y répondre :

[www.sirtom-flers-conde.fr](http://www.sirtom-flers-conde.fr)

**N° Vert 0 800 00 49 34**



## Déchèterie : Déchets acceptés



## Horaires d'ouverture des déchèteries du SIRTOM de la région Flers-Condé

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Briouze</b>	9h-11h45 14h-17h45	9h-11h45	9h-11h45 14h-17h45	<b>Fermée</b>	9h-11h45 / 14h-17h45	
<b>Caligny</b>	<b>Fermée</b>	9h-11h45 / 14h -17h45				
<b>Condé-sur-Noireau</b>	9h -11h45 14h-17h45	<b>Fermée</b>	9h -11h45 / 14h -17h45			
<b>La Carneille</b>	14h-16h45 (17h45 du 01/04 au 30/09)	<b>Fermée</b>	9h-11h45	<b>Fermée</b>	14h -16h45 (17h45 du 01/04 au 30/09)	9h -12h45 13h15 - 16h45 (17h45 du 01/04 au 30/09)
<b>La Ferrière-aux- Etangs</b>	9h -11h45	<b>Fermée</b>	14h- 16h45 (17h45 du 01/04 au 30/09)	<b>Fermée</b>	9h -11h45	9h-12h45 13h15 -16h45 (17h45 du 01/04 au 30/09)
<b>La Ferté-Macé</b>	<b>Fermée</b>	9h- 11h45 / 14h-17h45				
<b>Pierres</b>	14h -17h45	<b>Fermée</b>			9h -11h45 14h -17h45	9h -12h45 13h15 - 17h45
<b>St Maurice du Désert</b>	9h -11h45 14h- 17h45	<b>Fermée</b>	14h- 17h45	9h-11h45 14h -17h45	14h -17h45	8h -11h45 14h -17h45
<b>Tinchebray</b>	9h -11h45 / 14h -17h45			<b>Fermée</b>	9h -11h45 / 14h -17h45	
<b>Messei</b>	9h- 11h45 14h- 17h45	9h- 11h45 14h- 17h45	<b>Fermée</b>	9h- 11h45 14h- 17h45	9h- 11h45 14h- 17h45	9h- 11h45 14h- 17h45

## Les 5 erreurs les plus fréquentes dans le sac jaune



**1 - Papiers d'hygiène** (mouchoirs, essuie-tout, couches, lingettes, etc.) sont nécessairement souillés après utilisation. Ils font partie de la famille des papiers non recyclables. Ils sont donc à jeter dans votre sac d'ordures ménagères.



**2 - Ne jamais imbriquer les emballages:** Au centre de tri les emballages sont scannés par différentes machines. Elles reconnaissent les matières et sont chargées de les trier. La chaîne de tri est également équipée d'un électro-aimant qui récupère les emballages en acier. Les machines ne sont pas capables de reconnaître une matière cachée dans une autre.



**3 - Ne pas laisser de restes alimentaires dans les emballages:** Avant de mettre vos emballages dans le sac jaune pour qu'ils soient recyclés, il faut bien jeter les restes alimentaires dans le sac d'ordures ménagères. Mais il est inutile de les laver.



**4 - Ne jamais jeter les objets en plastique autres qu'emballages dans le sac jaune:** jouets, passoirs, couverts,... Ces objets en plastique ne seront pas recyclés. À part les emballages, seuls les gobelets, assiettes en plastique se recyclent. Il faut surtout retenir une chose: pour les plastiques, si ce n'est pas un emballage il ne va pas dans le sac jaune. Ces objets en plastique doivent être déposés en déchèterie.



**5 - Masques chirurgicaux, gants en plastique, lingettes.** Ces déchets doivent impérativement être jetés dans le sac d'ordures ménagères. Le sac jaune destiné aux emballages ne doit pas contenir ce type de déchets, ni aucun déchet médical piquant, coupant dit DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux). En cette période de crise sanitaire, il est du devoir de chaque citoyen de respecter ces consignes.